



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} FÉVRIER 2021 | N°902



L'offre de transport à Cesson-Sévigné

➤ **Dossier P.8**

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
(du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h) police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
3919 ; ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h ,
Signalement en ligne : www.arretonslesviolences.gouv.fr
- ▶ **VIOLENCES SUR LES ENFANTS** : 119
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- ▶ **Couples et familles (conseil conjugal et familial)** :
06 02 50 69 39 ; couplesetfamilles35@gmail.com
- ▶ **SOS parentalité** : 09 74 76 39 63
- ▶ **Clic'alli'âges** : 02 99 77 35 13
- ▶ **CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)** :
02 99 02 20 20
- ▶ **MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)** : 0 800 35 35 05
- ▶ **La Croix Rouge** : 09 70 28 30 00 (numéro gratuit, 7j/7,
de 8h à 20h)
- ▶ **Solitud'écoute** : 0 800 47 47 88 (association les Petits
Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ;
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **VOIRIE RENNES MÉTROPOLE**, tél. : 02 23 6229 82
www.metropole.rennes.fr



Besnard-Piednoir
Plomberie - Sanitaire
Chauffage - Electricité

Installation - Dépannage
Neuf & Rénovation

Philippe PIEDNOIR
phil.piednoir@orange.fr

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu **mercredi 10 février**, à 19h, à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

Période scolaire et période de vacances scolaires : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h30 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

▶ **Le Maire Jean-Pierre Savignac reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

▶ Les permanences des adjoints du samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen ont été annulées jusqu'au 20 janvier. La reprise se faisant en fonction des annonces gouvernementales (à l'heure où le CIM est imprimé, cette information n'est pas connue).

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 5 février : Jean-Pierre SAVIGNAC

Du 6 au 12 février : Yannick GABORIEAU

Du 13 au 19 février : Isabelle WYART

Du 19 au 26 février : Christophe MOORES

Du 27 février au 5 mars : Christian PARISOT

Distribution du CIM

Pour tout problème de distribution du CIM ou de l'Agenda (compte-tenu du contexte sanitaire, l'Agenda du 15 janvier n'a pas été publié), contactez le distributeur JLM Services au 06 19 92 57 49 ou jlm.services@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr).



► ÉDITO

© Jérôme Parmentier



Soutenir les plus fragilisés par la crise sanitaire

L'offre de transport à Cesson-Sévigné

DOSSIER

8

► SOMMAIRE

Actus	5
Lettre au Maire	13
Développement durable	17
Expressions politiques	18
Conseil municipal	20
Initiatives	21
Culture	24
Sports	25
Vie associative	26

Nous sommes confrontés à une vie cessonnaise au ralenti et il nous tarde de retrouver nos activités avec leurs moments conviviaux. Mais la vigilance est toujours de mise en ce début d'année.

La Ville de Cesson-Sévigné s'est proposée pour être centre de vaccination contre le Covid-19. Cette demande a bien été prise en compte par les autorités sanitaires, mais pour le moment, le choix de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de la Préfecture est de limiter le nombre de sites de vaccinations pour en faciliter la logistique, compte-tenu du nombre de vaccins actuellement disponibles. Ceci doit être revu au milieu de ce mois de février.

Les associations solidaires ainsi que les élans de solidarité des Cessonnais sont de précieuses aides pour les services de la Ville. Je les remercie tous vivement car toute action de solidarité est importante et encore plus actuellement. Cette crise a en effet fragilisé des familles et des activités cessonnaises qui ne l'étaient pas jusqu'à présent.

Aussi cette année nous aurons à agir encore plus activement pour **le soutien à l'emploi**.

L'association Action Emploi Cesson propose un accompagnement dans les démarches de recherche d'emploi

et actuellement met en place des rendez-vous en présentiel pour maintenir le lien entre les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Sur le site internet de la Ville, les profils des ex-salariés en recherche d'emploi sont publiés par le **Conseil Economique et Social (CSE) de Technicolor Cesson-Sévigné**.

La cellule de conseils aux commerçants artisans est maintenue pour un appui concernant les aides mobili-sables et pour un soutien moral.

Nous avons également initié **un annuaire des entreprises sur le site internet de la Ville** qui permettra de créer du lien pour faciliter les échanges des acteurs économiques entre eux et avec les Cessonnais en faveur de la vie économique de notre commune. Pour faire de Cesson-Sévigné, un territoire pour vivre et entreprendre plus aisément.

Pour être au plus près de vos besoins et à votre écoute, dans ces moments où les rencontres sont limitées, je vous propose de nous écrire soit par mail soit en déposant à la mairie votre courrier selon le modèle proposé page 13. Mon équipe et moi-même auront à cœur de vous répondre.

Votre Maire
Jean-Pierre Savignac



Directeur de la publication : Jean-Pierre Savignac
Élue référente : Jeanne Féret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Bemo Graphic

Distribution : JLM Services

Tél. : 06 19 92 57 49 - jlm.services@free.fr

Couverture : aux abords de la station de métro CessonViasilva © Ville de Cesson-Sévigné

• Parution bi-mensuelle.

• Tirage : 10 200 exemplaires
Dépôt légal : à parution

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} mars 2021 :
dernier délai, **vendredi 5 février**, avant 12h.

Agenda du 15 mars 2021 :
dernier délai, **lundi 22 février**, avant 12h.



LES CÉRÉMONIES DES VŒUX À DÉCOUVRIR EN VIDÉO

Les intervenants lors des cérémonies des vœux : Pascal Prussak, franchisé De Neuville ; Guillaume Despagne, président d'Ariadnext ; le Maire Jean-Pierre Savignac, Vincent Simonneaux, journaliste ; Françoise Gobaille, adjointe chargée de l'Action sociale et de la Solidarité et Gwénaëlle Delpal, adjointe chargée de la Culture.

En raison des conditions sanitaires, les traditionnels vœux de la municipalité aux acteurs de la vie économique locale et aux associations n'ont pas pu se tenir comme les années précédentes en présence du public.

Retrouvez-les en vidéo sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Les vœux sont présentés par Vincent Simonneaux, journaliste TV Rennes.

Les vœux aux acteurs de la vie économique locale

La vidéo débute par un interview du Maire Jean-Pierre Savignac qui fait le point sur l'année 2020 compliquée pour les entreprises et les projets en cours.

Deux chefs d'entreprise sont mis à l'honneur :

► **Guillaume Despagne**, président d'Ariadnext, fondée en 2010 présente son entreprise spécialisée dans l'identité numérique. L'entreprise a mis au point idcheck.io, un logiciel de vérification de documents d'identité à distance. Elle compte plus de 200 clients (banques, opérateurs télécoms, sociétés de jeux en ligne et administrations...) dont les besoins sont d'identifier leurs clients à distance. Ariadnext s'est installé dans de nouveaux locaux aux Champs Blancs à ViaSilva pour accueillir l'équipe de 80 personnes. Des recrutements sont prévus prochainement pour atteindre un effectif de 135 personnes.

► **Pascal Prussak**, franchisé De Neuville depuis 2012 avec son épouse Lyliane. De 1993 à 2012, le couple a tenu un commerce de photo dans la galerie commerciale Carrefour de la Rigourdière. En 2012, ils ont effectué une reconversion professionnelle vers un tout nouveau métier avec l'ouverture du magasin de chocolats De Neuville au sein du même local.

Pascal Prussak est également président de l'association des commerçants de la galerie, qui compte 105 enseignes. Pour rappel, le 27 novembre 2019, l'extension de la galerie a été inaugurée, avec 70 enseignes.

Les vœux aux associations

Le thème choisi pour la 2^e soirée consacrée aux associations concerne les Cessonnois solidaires pendant le confinement.

Les associations Secours Catholique, La Passerelle et l'ACEVEH (Association Cesson Vivre en Harmonie), ACL (Association Cesson Loisirs) et LABOcCESSON sont mises à l'honneur par Françoise Gobaille, adjointe chargée de l'Action sociale et de la Solidarité et Gwénaëlle Delpal, adjointe chargée de la Culture.

Le Maire Jean-Pierre Savignac a tenu également à distinguer l'investissement du docteur Emmanuelle Cadic-Gautier et du psychologue Philippe Poupard pendant le confinement.



➔ S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Initialement prévues en mars 2021, les prochaines élections régionales et départementales sont reportées et organisées en juin 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche facile, rapide et gratuite.

À noter : il est possible de s'inscrire en ligne, via le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr onglet "démarches en lignes", "citoyenneté", puis "inscriptions sur les listes électorales".

► Comment savoir si on est bien inscrit sur les listes ?

Un retour après un long séjour à l'étranger, un déménagement, un problème à l'inscription... lors de chaque élection, certains découvrent dans le bureau de vote qu'ils ont été radiés des listes électorales.

Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire), pour vérifier que vous n'avez pas été radié, pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, pour éviter toutes mauvaises surprises, il est possible désormais de **vérifier sa situation électorale sur le site internet www.service-public.fr**

► Le vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire

représenter par un autre électeur. Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

- À qui pouvez-vous la donner ?

La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote). Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. Ils seront au bureau de vote. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée !

- Où pouvez-vous la faire ?

À la Police nationale, située au rez-de-chaussée de la mairie, du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h et de 14h à 18h (17h30 le vendredi). La personne qui fait la demande doit se présenter au bureau de la Police nationale, avec une pièce d'identité.
Contact : 02 57 87 10 05

Il est également possible de se rendre dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

- Quelles sont les pièces à fournir ?

Formulaire à remplir sur place ou sur Internet disponible sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr

Contact : 02 99 83 52 00, serveur vocal, prononcer « Espace Citoyen » espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

➔ LES BÉBÉS NÉS EN 2020

Le service Accueil général - Espace Citoyen a enregistré 123 bébés nés en 2020, dont 69 filles et 54 garçons. Pour les filles, c'est le prénom Alice qui a rencontré le plus de succès. Pour les garçons, c'est Gabriel. Un chiffre très stable car en 2019, la naissance de 122 bébés avait été enregistrée.

➔ ÉTAT CIVIL

du 1^{er}/12/2020 au 28/12/2020

Naissances

- Ronan MAHÉ
- Alice BONDIGUEL
- Loann THÈZE
- Abigaëlle L'HOSTIS
- Tom GUICHAQUA

Décès

- Philippe BARRÉ, 63 ans
- Philippe HURON, 54 ans
- Daniel FRAMERY, 84 ans
- Bernadette TRÉMION, veuve MAHÉ, 82 ANS
- Pierre TULOU, 95 ans
- Lucienne MARTIN, veuve ALLAIN, 92 ans
- Marie PRIOUL, veuve DENOUAL, 95 ans
- Jean-Michel COUËPEL, 66 ans
- Jean AUFFRET, 99 ans
- Joseph BOUGAULT, 87 ans
- Marie BUREL, 92 ans

➔ SÉJOURS SÉNIORS

Les communes de Brécé et Cesson-Sévigné proposent le projet de séjour commun pour les seniors, qui permet aux personnes aux revenus modestes de partir en vacances. Le séjour 2021 est proposé **du 19 au 26 juin** à Saint-Lary-Soula, dans les Midi-Pyrénées, région du Languedoc-Roussillon. Coût du séjour : 415 € (possibilité de logement seul : 77 € supplémentaires). Une participation de l'ordre de 100 € sera demandée pour le trajet aller-retour en bus. **La fin des inscriptions est fixée au vendredi 26 février.** Un formulaire d'inscription est disponible au service d'Action sociale et des solidarités à la mairie.

Contact : 02 99 83 52 00

ACTUS

ACTION EMPLOI CESSON

Accueil physique uniquement sur rendez-vous pris par mail
pae.aec.cessonsevigne@gmail.com ou par téléphone au 02 99 83 25 96.

CLIC ALLIAGES

Afin de garantir un accueil dans de bonnes conditions, l'accueil physique se fait désormais uniquement sur RDV. L'accueil téléphonique reste accessible aux horaires habituels du CLIC.

Tél. : 02 99 77 35 13

Mail : accueil@clic-alliages.fr

RAM (relais assistants maternels)

Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00 (serveur vocal prononcez "relais assistants maternels")
Un rendez-vous téléphonique sera programmé.

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Jeudi 11 février, de 14h à 17h.

Prendre rendez-vous auprès du service d'Action Sociale et des Solidarités au 02 99 83 52 00

Couples et familles (conseil conjugal et familial)

Lundi 15 mars, de 15h à 18h

Sur rendez-vous au 06 02 50 69 39

URBANISME

Permis de construire accordés du 01/12/2020 au 01/01/2021

- ▶ 4, rue du Chêne Germain et de la Touche Lambert : construction d'un immeuble de bureaux en R+5 sur sous-sol ;
- ▶ 4, rue du Chêne Germain et de la Touche Lambert : construction d'un immeuble de bureaux en R+3 sur sous-sol ;
- ▶ 7J rue de la Lande d'Abas : construction d'une habitation avec garage indépendant ;
- ▶ 10, route de la Valette : construction d'une maison individuelle avec garage ;
- ▶ bd des Alliés La Touche Lambert : création d'un immeuble accueillant deux écoles et des bureaux ainsi qu'une résidence pour jeunes actifs et étudiants ;
- ▶ 40, rue de la Monniais : décalage de 46 cm de la façade Nord de l'extension ;

- ▶ 16, bd des Métairies : ajout de 105 panneaux photovoltaïques sur le futur préau ;
- ▶ 2B rue des Mesliers : modification non substantielles de l'aspect extérieur, des aménagements extérieurs et annulation de la démolition partielle de la partie auvent ;
- ▶ 40B Champoury : modifications non substantielles de l'aspect extérieur, des surfaces et des ouvertures en toiture ;
- ▶ 58, cours de la Vilaine : modifications non substantielles de l'aspect extérieur, des aménagements intérieurs et extérieurs ainsi que des toitures.

Retrait

- ▶ Mouillepieud : réhabilitation d'une maison et de son garage et aménagement d'une partie des combles

Lotissement

- ▶ 10, route de la Valette : division en vue de construire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : PAS DE PASSAGE D'AGENTS RECENSEURS EN 2021

Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, l'Insee s'adapte pour continuer à remplir ses missions. L'évolution de la situation sanitaire conduit l'institut à **reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement**. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements

et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021. Les méthodes de calcul seront adaptées et mobiliseront davantage les sources administratives.

Contact : www.insee.fr



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : 02 99 83 74 28 - patricehuline@orange.fr



➤ VERS UN RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Le conseil métropolitain du 19 novembre a lancé l'élaboration d'un Règlement local de publicité intercommunal, qui devrait entrer en vigueur courant 2022. Une démarche qui associe les élus des communes, les acteurs concernés par le sujet et les habitants.

Un Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) est un document qui établit des règles pour encadrer les supports d'affichage publicitaire sur le territoire : il régit notamment, selon la localisation, les possibilités d'installation des supports et leurs formats, mais pas le contenu du message affiché. Les dispositifs concernés sont les publicités, les pré-enseignes et les enseignes. Des dispositions nationales régissent déjà les dispositifs publicitaires, avec l'objectif de préserver le paysage et le cadre de vie. Le règlement local, quant à lui, permet d'adapter au mieux ces dispositions aux spécificités du territoire concerné.

Ambiances urbaines et paysagères

Le projet vise à construire un règlement collectif, pensé avec les communes en fonction de leurs ambiances urbaines et paysagères (centres-bourgs et centres-villes, zones d'activités...), dans la continuité de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Trois grands objectifs ont été fixés : adapter les règles nationales aux

enjeux du territoire ; concilier dynamisme économique et qualité de vie ; penser collectivement un projet qui préserve les paysages et s'inscrit dans la transition énergétique et écologique.

Travail collectif et concertation

Le RLPi sera ainsi élaboré de façon collective. Un groupe de travail spécifique, composé d'élus et présidé par Laurence Besserve, vice-présidente en charge de l'Aménagement, sera mis en place pour piloter l'ensemble de la démarche. La conférence des maires, elle, se réunira à chaque étape clé.

Jusqu'en juillet 2021, plusieurs séminaires et ateliers réglementaires seront organisés avec les communes. Un débat sur les orientations du RLPi est aussi prévu dans chaque conseil municipal au premier semestre 2021 avant un débat en conseil métropolitain.

L'élaboration du RLPi s'accompagne d'une phase de concertation ouverte à tous. Peuvent y participer les habitants, les associations intéressées ainsi que les autres personnes concernées, dont les acteurs économiques du territoire et les professionnels de l'affichage et de l'enseignement.

Plus de détails sur www.metropole.rennes.fr

➤ REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés était prévu samedi 20 février. Il est reporté au samedi 11 septembre 2021.



Archives



➤ 17 853

C'est le chiffre officiel de la population totale cessonnaise au 1^{er} janvier 2021 communiqué par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

La population totale de la commune est la somme de :

- ▶ la population municipale (les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune) : 17 312 habitants ;
- ▶ et de la population comptée à part : les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui résident à Cesson-Sévigné (ex. étudiants) : 541 habitants.

Logements

Le nombre de logements s'élève à 9 110. Le nombre moyen de personnes par logement est de 1,852.

À quoi servent ces chiffres ?

Les chiffres des populations légales interviennent pour le calcul des dotations versées par l'État aux collectivités territoriales, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Ils servent également à déterminer le nombre de conseillers municipaux à élire, ainsi que le mode de scrutin à appliquer lors des élections municipales.

Une remarque : il s'agit de la population légale 2021 qui correspond au millésime 2018. Il y a toujours 3 ans de décalage.

L'offre de transport à Cesson-Sévigné

Avec l'arrivée du métro à Cesson-Sévigné, c'est l'occasion de parler de l'offre Transport sur la commune.

Trois offres de transport en commun publics sont disponibles

Les bus et autocars gérés par Rennes Métropole et mis en œuvre par Kéolis : la STAR ; les TER et autocars gérés par la Région et mis en œuvre par la SNCF et plusieurs autocaristes ; la troisième offre concerne le covoiturage géré par Rennes Métropole et mis en œuvre par Kéolis.

Si ces moyens de transport participent à diminuer le trafic automobile de transit dans la commune, d'autres actions comme le développement de l'usage du vélo, la recherche de sites pour créer des parcs relais extra rocade ou la mise en service de liaisons de type TramBus, en lien avec la métropole, contribuent également à étoffer l'offre de transport à Cesson-Sévigné.

Concrètement que nous apporte l'arrivée du métro ?

La desserte de ViaSilva, le nouveau quartier de Cesson-Sévigné, par la ligne B du le métro, amène une restructuration du réseau de transport dans notre commune. Voici les grandes lignes du nouveau service :

La ligne B du métro qui devrait être livrée bientôt (la date de la fin du printemps 2021 est annoncée par Rennes Métropole), compte deux stations sur notre territoire : Atalante et Cesson Viasilva.

Un parc relais de 800 places autos et 200 places vélos est en construction à proximité de la station ViaSilva qui met le centre-ville de Rennes à 12 minutes.

Autour de ce parc relais seront rabatues des lignes régulières de bus intra et extra rocade.

Ainsi, pour rejoindre le métro, les Cessonnois pourront prendre le 34, pour

le centre ville actuel ; le 64 ou le 83 pour les habitants des quartiers en limite du boulevard St Roch (Bellevue et Boulais) ; le 50 pour les habitants de Calendrou et de la Normandière ; le 14 pour les quartiers de la Monniais et de la rue de Rennes pour rallier le métro à la station Beaulieu Université.

Les lignes de bus

Chaque année, les lignes de bus peuvent faire l'objet de modifications s'appuyant sur un certain nombre de critères comme la fréquentation des arrêts, les aménagements, et bien sûr les demandes des communes.

Cesson-Sévigné est desservie par des lignes régulières à haut service (n° commençant par C), express ou non (n° inférieur à 200), par des lignes complémentaires desservant les établissements scolaires et accessibles à toute personne munie d'un titre de transport (n° supérieur à 200), et des lignes spécialisées pour le transport scolaire (TSn°).

Pour la rentrée 2021, la ligne C6, la ligne 67, la ligne 167 et la ligne 38 ne subissent pas de modifications.

Les modifications :

► **ligne 34** : le parcours va être modifié pour reprendre une partie du service des lignes 31 et 35 qui sont supprimées. Des nouveaux arrêts



Le parc relais en construction, à proximité de la station Cesson Viasilva.

sont créés au stade Roger Belliard, à l'intersection Dézerseul/Grand Domaine et rue de la Croix Connue. La fréquence de passage va également augmenter à cette occasion.

► **ligne 217** : elle est supprimée pour être remplacée par les lignes 34 et 14.

► **ligne 14** : elle va se prolonger jusqu'à la Monniais, son nouveau terminus, avec un nouvel arrêt à la base Sport Nature, la halte SNCF et tous les arrêts déjà desservis rue de Rennes.

Le TER

Le TER s'arrête à la halte ferroviaire de Cesson-Sévigné une vingtaine de fois par jour en semaine par sens de circulation, vers Vitry ou vers Rennes.

Il permet, par exemple, avec la bonne correspondance, de rejoindre Pontchaillou en une quinzaine de minutes.

L'augmentation de la fréquence des TER permettrait certainement de diminuer le flot de voitures traversant Cesson-Sévigné ou empruntant la rocade.

De compétence régionale, le TER a fait l'objet de demandes de la commune pour augmenter le nombre d'arrêts. C'est également une volonté de Rennes Métropole.

Handistar

Handistar s'adresse aux personnes à mobilité réduite se déplaçant dans la métropole. Ainsi, de plein droit, les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou les personnes non voyantes peuvent, après inscription au service Handistar, en bénéficier 7 jours sur 7 pour des déplacements en porte à porte et sur réservation.

Une commission peut attribuer selon certaines conditions l'accès au service pour des personnes ne pouvant utiliser le service régulier de la STAR.

Pour plus de renseignements sur Handistar, vous pouvez téléphoner au 09 70 821 800 ou écrire par mail à service-clients@star.fr ou consulter le site internet

www.star.fr/handistar



Les aménagements en cours à la Gaudais, avec une rue dédiée aux bus et vélos.



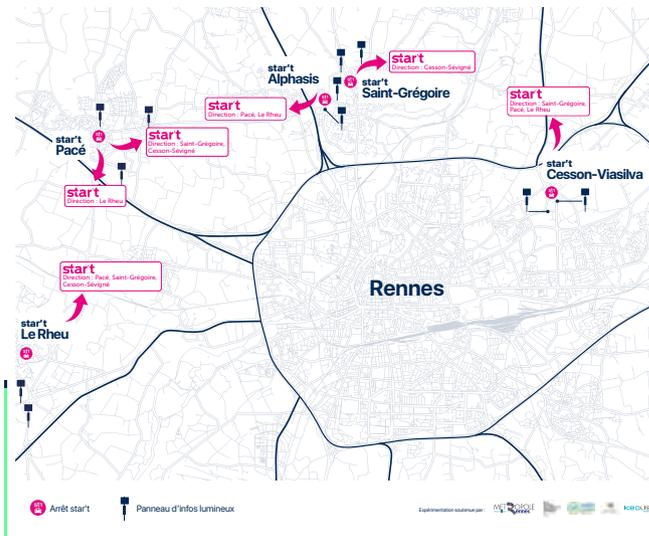
Votre titre de transport

► **Pour prendre le bus ou le TER**, vous devez disposer de la carte KorriGo que vous pouvez recharger en ligne, sur les bornes de recharge, dans les boutiques STAR ou SNCF, ou sur les distributeurs du CMB. Depuis le 1^{er} décembre 2020, le ticket rechargeable à 1 ou 10 voyages remplace le ticket papier. Les anciens tickets sont toujours utilisables jusqu'à épuisement ou échangeables.

► **Pour une liaison BreizhGo (TER, Car) + STAR**, vous pouvez charger votre carte KorriGo avec des tickets Unipass.

Le transport est gratuit sans titre de transport pour les enfants de moins de 5 ans. Il est également gratuit

Ligne ST1 – plan de ligne



- start**
Le Rheu
Rue du Dr Wagner
Face à l'Espace Jeunesse
Le Quai
- start**
Pacé
32 bd P. Dumaine
de la Jusserie
Avant la station-service Elan
- start**
Alphas
Bd Robert Schuman
Entrée Nord de la zone
d'activité Alphas
- start**
Saint-Grégoire
Rue du Général
de Gaulle
Après la station-service Total
- start**
Cesson-Viasilva
Bd des Alliés
Au pied du WhiteFields

pour les enfants de 5 à 11 ans, mais avec une carte KorriGo et chargée avec des titres gratuits. Lors des contrôles il faut évidemment pouvoir justifier de l'âge des enfants. Pour bénéficier de la tarification solidaire rapprochez-vous du CCAS (centre communal d'action sociale) au 02 99 83 52 00 pour en connaître les modalités.

Le covoiturage

Une des innovations du réseau STAR pour cette année 2021, est la mise en service de la ligne de covoiturage

start'.

La ligne ST1, est une ligne de covoiturage gérée par la STAR pour réaliser des déplacements entre Le Rheu et Cesson-Sévigné ViaSilva.

En s'inscrivant pour ce service de covoiturage, un conducteur, rémunéré 1 € par trajet, peut proposer un déplacement à des covoitureurs également inscrits. Ces covoitureurs se signalent sur une application mobile dédiée et se rendent à des arrêts identifiés pour être amenés à bon port.

Il y a aussi du covoiturage classique qui peut être utilisé sur le territoire de la commune toujours avec la STAR et une application sur smartphone : Covoit Star, qui permet de partager son trajet domicile/travail, gratuit pour le passager et primé pour le conducteur.

Pratique

Pour plus d'informations sur les titres de transport ou l'organisation du réseau STAR (bus, HandiStar ou covoiturage), ou sur le service BreizhGo, rendez-vous sur www.star.fr ou www.breizhgo.bzh.



Panneau d'annonces pour le start' covoiturage, à ViaSilva.



3 questions à

Pierre Éon,
conseiller municipal délégué au transport et aux espaces verts et conseiller métropolitain

Quelles solutions de stationnement alors que le parc relais de Via-Silva sera livré avec une année de retard ?

Cette année de retard ne va pas décaler la mise en service du métro ou le redéploiement des lignes de bus. Il faut donc, en attendant sa mise en service, que des aménagements temporaires soient réalisés. Tout d'abord, un parc relais provisoire sera aménagé à proximité du terminus du métro. En complément, le parc relais des Gayeulles sera opérationnel. Des quais bus provisoires seront installés le long du boulevard des Alliés et un cheminement cycles sera matérialisé le long du chantier du parc relais. L'accès à ces aménagements en zone de chantier sera balisé pour que les accès se fasse en toute sécurité.

En matière de transport, comment la commune peut-elle se faire entendre auprès des acteurs qui ont les compétences ?

Pour cela, nous nous appuyons sur

les informations reçues à la mairie selon différents moyens de communications, puis nous les transmettons auprès des services de Rennes Métropole pour analyse et réponse. En tant qu'élus à Rennes Métropole, nous participons, entre autres, avec Monsieur le Maire, à la commission Transport qui traite plus largement du transport de toute la Métropole. C'est dans une de ces commissions que le projet de la piste cyclable de la rue de Bray a été validé avant d'être présenté en conseil métropolitain.

En ce qui concerne le TER nous appuyons les différentes demandes

auprès du vice-président en charge des transports au conseil régional, et nous sommes attentifs à la mise en œuvre de solutions visant à augmenter le nombre d'arrêts à Cesson-Sévigné en lien avec la Métropole.

Sur quels éléments se basent les services de Rennes Métropole pour faire évoluer les lignes de bus ?

Les évolutions sont basées sur les informations issues des enquêtes sur les déplacements et sur la fréquentation des arrêts de bus. De même, les évolutions de la ville peuvent influencer le tracé des lignes de bus : installation d'entreprises, création de logements, installation de services, demandes des Cessonnais. Le cas échéant, les éventuelles modifications sont prises en compte pour une mise en service à la rentrée scolaire de l'année suivante.

Par exemple, l'arrivée du métro va permettre aux Cessonnais qui ne sont pas à proximité de la ligne C6 de rejoindre plus facilement Rennes en utilisant les lignes 14, 34, 50, 64 ou 83 pour accéder à la ligne b du métro.



La station de métro Atalante en construction.

E&D
ESSENTIEL DU
DOMICILE

S'ENGAGE ✓



Toutes les prestations sont maintenues.



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS



GARDE
D'ENFANTS



AIDE À LA
PERSONNE

AGENCE DE CHANTEPIE

02 22 91 04 10

chantepie@essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5



www.essentiel-domicile.fr



Fourniture & Pose de Carrelage sur plots
Terrasse Extérieure
magasin@crlc.fr

MENUISERIE
Bruno Delahaye

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
www.brunodelahaye.fr - menuiserie@brunodelahaye.fr

MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1998



NEUF

PLANS 3D
PLANS
PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

RENNES
HABITAT

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné
02 99 62 57 31
www.rennes-habitat.fr

➔ ÉPISODE D'INFLUENZA AVIAIRE : LES GESTES À APPLIQUER



© Freepik.com

La France est confrontée à un épisode d'Influenza Aviaire Haute-ment Pathogène depuis la mi-novembre 2020. Le virus en cause (H5N8) atteint exclusivement les oiseaux et n'est pas transmissible à l'homme. L'ensemble du territoire national métropolitain est classé en

niveau de risque élevé depuis le 17 novembre. La maladie progresse ! La Bretagne est située dans un couloir de migration d'oiseaux sauvages. Les élevages de notre région comme les oiseaux de basse-cour sont particulièrement exposés au risque de contamination. La vigilance est donc impérative pour protéger les oiseaux domestiques.

Les mesures à appliquer par les particuliers détenteurs de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs :

- ▶ Confiner les oiseaux ou installer un filet de protection au-dessus de leur enclos ;
- ▶ Surveiller la santé des oiseaux et

signaler toute mortalité anormale à un vétérinaire ;

▶ Les détenteurs non-professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de la mairie en remplissant le document cerfa 15472*02 disponible sur le site internet

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

▶ Signaler la découverte de cadavres d'oiseaux sauvages à l'office français de la biodiversité (OFB) - service départemental du Finistère au 02 98 82 69 24 ou à l'adresse sd29@ofb.gouv.fr ou à la Fédération de la chasse au 02 98 95 85 35.

➔ OPÉRATION BROYAGE DU SAPINS



Opération de broyage par l'association Vert le Jardin, le samedi 9 janvier.



Après le broyage, récupération du broyat, bien utile dans le jardin.

Le samedi 9 janvier, l'association Vert le Jardin s'est chargée de broyer des sapins qui avaient été déposés dans l'enclos réservé à cet effet installé sur le parking bd de Dézerseul, en face de la salle Paul Janson. Il était possible de récupérer le broyat, bien utile dans le jardin. « Cette année, nous avons opté pour un sapin naturel dans notre salon, mais il était important qu'après avoir passé les fêtes, il soit valorisé et non pas jeté » a souligné Valérie, accompagnée de ses enfants qui attendaient patiemment que leur sapin soit broyé.

Pour les retardataires, une 2^e opération de broyage de sapins a été proposée par des agents du service des Espaces Verts le vendredi 15 janvier.

Que faire du broyat obtenu ?

Il peut être composté en complément des déchets de cuisine et utilisé en engrais naturel dans le jardin. Il peut également être utilisé en paillage au pied des plantes d'ornement, fruitiers ou plantes potagères. Une belle opportunité pour participer à l'embellissement de la ville !

🗳️ ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SAMEDI 10 AVRIL

Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est quoi?

- Ce sont 21 jeunes élèves de CM1 et CM2 (17 titulaires et 4 suppléants) élus pour 2 ans par tous les élèves habitant Cesson-Sévigné ;
- C'est un espace d'échanges et d'écoute des jeunes ;
- C'est un lieu d'apprentissage de la démocratie et d'exercice d'une citoyenneté active ;
- C'est la mise en place de nombreux projets en collaboration avec les services municipaux, les associations et les élus de la municipalité.

Mode d'emploi des élections du samedi 10 avril 2021

Pour voter, il faut :

- Habiter Cesson-Sévigné ;
- Être élève de CM1 ou CM2 ;
- Se présenter au bureau de vote le jour des élections samedi 10 avril 2021 au centre de loisirs avec sa carte

d'électeur ;

- Pour les jeunes non scolarisés dans un groupe scolaire cessonnois (et résidant à Cesson-Sévigné), la remise de la carte d'électeur se fera sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour être candidat

Il faut remplir le bulletin de candidature et le remettre à l'Espace Citoyen en joignant l'affiche de son programme ou l'envoyer par mail à cmj@ville-cesson-sevigne.fr avant le lundi 8 mars à 17h.

Pour être élu, il faut avoir :

- Fait acte de candidature ;
- Rédigé son acte de candidature ;
- Obtenue le plus de voix le jour du vote, le samedi 10 avril 2021, (en cas d'égalité le plus jeunes sera élu) , en tenant compte si possible de la parité fille-garçon.



Dates à retenir :

- **lundi 8 mars** à 17h : fin du dépôt des dossiers de candidatures à l'Espace Citoyen ;
- **Du lundi 8 mars au vendredi 9 avril** : campagne des candidats dans les écoles ;
- **samedi 27 mars** de 10h à 12h : réunion publique de présentation des candidats du CMJ salle N°1 du centre de loisirs
- **samedi 10 avril** de 8h à 12h : élections de la 6^e mandature du CMJ au centre de loisirs de 8h-12h. Résultat des élections à 13h.

🗳️ LE COLLÈGE BOURGCHEVREUIL : UNE EXPOSITION SUR LA LAÏCITÉ



Dans le cadre de la Journée de la laïcité, mercredi 9 décembre dernier, de nombreux travaux d'élèves ont

été affichés dans les lieux les plus fréquentés de l'établissement. De la 6^e à la 3^e, chacun a eu la possibilité

de participer à cette exposition. « Il s'agissait de faire suite au dialogue entamé entre professeurs et élèves autour de l'assassinat de Samuel Paty tout en réaffirmant l'attachement de la communauté éducative aux valeurs de la République » souligne Delphine Detchessahar, professeur documentaliste au sein du collège.

À cette occasion, la Charte de la laïcité à l'école, en français mais aussi traduite en huit autres langues, a été affichée dans chaque salle de classe ainsi que dans l'entrée du collège.

Deux autres projets sont en cours : la création d'un slam par des élèves de 3^e sur le thème de la laïcité et l'organisation d'une conférence à destination des parents d'élèves.

➔ INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DU CCAS

Lors de la crise sanitaire, le CCAS (centre communal d'action sociale) a assuré un rôle de coordination, de relais auprès des habitants et des différents services afin de maintenir le lien social. Il poursuit son rôle de veille, grâce notamment au registre mis en œuvre pour les plans canicule et grand froid et en cas de crise

sanitaire. Dans ce contexte, les personnes inscrites sur ce registre **sont régulièrement contactées par les professionnels du CCAS** afin de s'assurer de leur bien-être.

Les personnes désirant s'inscrire sur ce registre peuvent le faire à tout moment au CCAS, par téléphone au 02 99 83 52 31, par mail (affaires-

sociales@ville-cesson-sevigne.fr), en déposant ou en renvoyant le coupon ci-dessous au CCAS à la mairie.

Les données transmises sont confidentielles, l'équipe du CCAS n'intervient qu'avec l'accord des personnes inscrites.

Compte tenu du contexte actuel, ce registre est toujours activé.

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

le centre communal d'action sociale (CCAS) de Cesson-Sévigné

est la porte d'entrée pour toute l'action sociale de la commune. Il s'adresse à tous les habitants de Cesson-Sévigné au travers de diverses actions individuelles et collectives.

Ce service se situe au rez-de-chaussée de la mairie principale.

Une équipe de professionnels est présente. Elle est composée d'une directrice, d'un agent d'accueil, d'une conseillère en économie sociale et familiale, d'une assistante sociale, et d'un médiateur social.



L'équipe du CCAS vous accueille

- les lundis, mercredis, jeudis, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h ;
- les mardis, de 13h à 17h ;
- les vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Le CCAS propose également de se rendre à votre domicile

Tél. : 02 99 83 52 00

(serveur vocal, demander "CCAS") ;

Mail : affaires-sociales@ville-cessonsevigne.fr

🔍 THERMOGRAPHIES : INSCRIPTIONS

La Ville lance la 6^e campagne de thermographies des façades des habitations.

Les thermographies permettent aux Cessonnois d'observer une façade de leur logement avec une caméra thermique, afin de détecter les zones de pertes de chaleur.

« Pour faire une bonne thermographie, il faut certaines conditions : des températures négatives et les toits gelés, » explique Amélie Pérain, agent de la Ville. Elle est parfois accompagnée du propriétaire de la maison pour faire un pré-diagnostic mais sa présence n'est pas obligatoire.

« Chaque participant recevra son dossier de diagnostic avec les différents conseils et les aides financières possibles. »



Pour bénéficier de ce pré-diagnostic gratuit de votre maison, vous devez vous inscrire, en envoyant une « Demande d'intervention » qui précisera l'année de construction de la maison, le type de chauffage actuel et les travaux d'isolation déjà réalisés.

« Si les conditions sanitaires le permettent, nous proposeront une réunion courant avril avec les participants de l'année 2020 et de cette année »

annonce Amélie Pérain.

Plus de cinquante personnes se sont déjà inscrites pour la campagne 2021. Les inscriptions sont toujours possibles.

Formulaire d'inscription :

www.ville-cesson-sevigne.fr/demande-dintervention-des-services-techniques.html

Tél. : 02 99 83 52 00

🔍 MISE EN PLACE D'UN ANNUAIRE DES ENTREPRISES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

© Freepik.com



L'annuaire **des entreprises cessonnoises**

>> cliquez ici

Cesson-Sévigné

En 2020, des actions ont été menées pour soutenir la vie économique de notre commune : le «click and col-



lect» a été créé sur le site internet de la Ville pour soutenir les commerçants ainsi qu'une ligne directe de conseil et assistance aux artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs cessonnois. La ligne (02 99 83 62 02) est gratuite et confidentielle.

Dans la continuité de ces démarches, pour permettre de faciliter les échanges entre les acteurs économiques, la municipalité et les habitants, un annuaire des entreprises se met en place sur le site internet de

la Ville. « Nous nous étions engagés au cours de la campagne électorale à cette création » souligne Pascal Peltier, conseiller municipal délégué au développement économique. Ceci pour faciliter les échanges et la communication entre les acteurs économiques et la Ville. Les commerçants, artisans, chefs d'entreprises, agriculteurs, professions libérales cessonnois... sont invités à se rendre sur le site internet de la Ville pour s'y inscrire. »

www.ville-cesson-sevigne.fr rubrique "L'annuaire des entreprises cessonnoises"

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites
vérifier et
entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez
dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Respectez
le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson



Gravage de vélos lors du forum des mobilités en septembre 2020.

🚲 LE VÉLO : LES INFOS

Le marquage contre le vol

Contre le vol, le marquage des vélos neufs devient obligatoire en 2021. Cette obligation sera étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1^{er} juillet 2021. Leur numéro unique sera inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires.

Dispositif "Coup de pouce vélo"

Le dispositif "coup de pouce vélo" mis en place par le gouvernement est prolongé **jusqu'au 31 mars 2021**. Il est possible de bénéficier d'un coup de pouce financier sous forme d'un chèque-réparation de 50 € pour faire réparer son vélo, au sein d'un réseau de réparateurs référencés. Plus d'informations sur le site internet www.coupdepoucevelo.fr

De nouvelles améliorations du réseau des pistes cyclables et cheminements doux en 2021

- ▶ liaison avec Chantepie : réalisation du tronçon entre la Monniais et la Ménouriais ;
- ▶ Boulevard des Alliés : réalisation d'une piste en site propre entre la rue de Bray et le Viaduc ainsi que la reprise des enrobés entre le Mac Donald et l'avenue de Belle fontaine ;
- ▶ À noter également l'amélioration des cheminements doux autour des groupes scolaires Bourgchevreuil et Beausoleil en concertation avec les parents et le réaménagement du parking autour de la salle de sport Beausoleil place Sévigné.

Lancement d'une page spécifique sur le plan d'action vélo sur le site internet de la Ville

À découvrir sur le site internet de la Ville, www.ville-cession-sevigne.fr le lancement d'une page spécifique sur le plan d'action vélo.

🏠 MA PRIME RÉNOV'

La rénovation énergétique permet de diminuer le montant de ses factures, de gagner en confort et de donner une plus-value à la valeur de sa maison.

▶ Du nouveau depuis le 1^{er} octobre

MaPrimeRénov' remplace désormais progressivement le CITE (Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique). Ce dispositif de l'ANAH (Agence Nationale pour l'amélioration de l'Habitat) est désormais accessible à tous les propriétaires de logements construits depuis plus de 2 ans sans condition de revenus ni de statut (occupant, bailleur, copropriétaire). Tous les travaux d'isolation, de ventilation, de chauffage ou de rénovation globale dont les devis ont été signés à compter du 1^{er} octobre 2020 sont éligibles à MaPrimeRénov'. Cependant

la date de dépôt de dossier diffère selon votre profil. L'aide est calculée en fonction des revenus du foyer et du gain écologique des travaux. Elle est versée par l'État à la fin des travaux, qui doivent être réalisés par un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Retrouvez plus d'informations ou déposez votre demande sur le site internet : www.maprimerenov.gouv.fr Contactez un conseiller FAIRE et simulez votre aide : 0 808 800 700 ou sur www.faire.gouv.fr/marenov

▶ Des aides cumulables

Pour une même opération, lorsque les conditions d'éligibilité sont respectées, ma PrimeRénov' est cumulable avec :

- les aides et l'accompagnement personnalisé gratuit du programme de Rennes Métropole écoTravo ;

- les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) ;
- une TVA réduite à 5,5 % ;
- un éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) ;

Informations sur le site internet www.ecotravo.rennesmetropole.fr

🔥 LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Les conseils :

- ▶ aérer au moins 10 minutes par jour ;
- ▶ faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver ;
- ▶ utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero,, barbecue) et groupes électrogènes ;
- ▶ respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

➔ EXPRESSION DU GROUPE DES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES DÉPLACEMENTS VÉLOS ET PIÉTONS À CESSON-SÉVIGNÉ ?



L'année 2021 sera, nous l'espérons, une année où les projets municipaux vont reprendre pour engager les évolutions dont nos villes ont besoin, et que beaucoup d'entre elles ont inscrites à leur agenda.

Parmi celles-ci, il faut **promouvoir les modes de déplacements doux (vélos et piétons), pour toutes et tous, pour tous les usages**, travail ou faire les courses, L'enjeu est de dépasser le stade du déplacement loisir, qu'il ne faut pas pour autant oublier.

Aujourd'hui, il nous semble important de rebondir sur l'engouement constaté depuis le début de la crise sanitaire pour les déplacements à vélo et la marche à pied, et d'**encourager les changements nécessaires dans nos habitudes de déplacement**.



L'objectif de création d'un **Réseau Express Vélo** de 100 km par Rennes Métropole marque une étape pour des liaisons inter urbaines tant il est vrai que l'émergence des vélos électriques change le rayon d'action pour toutes et tous.

L'intra urbain est aussi une compétence de Rennes Métropole pour la réalisation, mais une **vision locale communale doit être construite avec les habitants**.

Les projets actuels ne prévoient pas, entre-autres, l'aménagement du boulevard des Alliés, pas de liaison Cesson-Chantepie via La Monniais, ni l'adoption d'une signalétique locale adaptée (par exemple à hauteur d'enfant).



D'autres idées pourraient être évaluées, comme l'établissement d'un plan de la ville dédié aux modes doux, la sécurisation des trajets scolaires...

► **Proposition : Organiser une commission extra-municipale ouverte à toutes et tous (élus, associations, habitants, commerçants, ...)**, afin que les idées des habitants et de ceux qui travaillent à Cesson-Sévigé (plus de 18 000 personnes y viennent quotidiennement), soient portées à Rennes Métropole.

Cette commission devra recueillir les attentes des Cessonnaises et des Cessonnais pour faire évoluer progressivement la place de la voiture dans la ville pour celles et ceux, de plus en plus nombreux, qui le souhaitent.

Le Conseil Municipal du 10 février 2021 à 19h sera consacré au Débat d'Orientations Budgétaires.

Nous demandons à la majorité municipale de faire en sorte que ce temps démocratique important soit accessible au plus grand nombre, en présentiel ou par rediffusion.

Notre permanence de février, sous réserve de la situation sanitaire :

samedi 20 février à 11h, salle du Pressoir

✉ elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

📍 @cessonecologiqueetsolidaire 🐦 @CessonSolidaire

🗨 EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES CESSONNAISES ET CESSONNAIS

Ce début d'année est sous le signe du soutien aux plus fragilisés par la crise sanitaire.

Nous engageons des démarches pour collecter les informations sur les besoins de ceux qui se retrouvent en difficulté et pour mettre en place les actions nécessaires pour les soutenir.

Notre volonté est bien de répondre au plus près des besoins de chacun et de leur venir en aide lorsque la nécessité s'en fait sentir.

LES DEMANDES D'AIDE D'URGENCE SONT EN AUGMENTATION

Le CCAS est sollicité par des personnes qui connaissent une situation nouvelle, plus difficile, du fait de la crise: des étudiants, des familles, des retraités ayant une faible pension de retraite qui pouvaient compléter leur budget grâce à des activités qui sont à l'arrêt actuellement. Aussi après évaluation de leur capacité contributive, le CCAS leur accorde **des aides d'urgence et les oriente vers l'épicerie sociale**. Le CCAS a également proposé à certaines d'entre-elles et à certaines personnes suivies par AEC (Action Emploi Cesson) **de travailler dans nos établissements médico sociaux** (l'EHPAD et la Résidence Autonomie) pour assurer des remplacements le week-end ou bien organiser l'accueil des familles qui viennent rendre visite à leurs proches.

BIEN CONNAÎTRE LES BESOINS DE NOS AÎNÉS

Nous continuons à vous consulter et nous diffuserons prochainement un questionnaire « enquête sur les besoins des aînés et des personnes en perte d'autonomie » qui est en préparation, car c'est en ayant vos retours que nous pourrons répondre au plus près de vos besoins.



Françoise Gobaille, adjointe à l'action sociale et à la solidarité

ÉLARGISSEMENT DES TARIFS DÉGRESSIFS AUX ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DES ACCUEILS DE LOISIRS

Afin de développer l'accès à la totalité des animations des centres de loisirs (centre de loisirs maternel et élémentaire, l'Escale), nous allons étendre l'application des tarifs dégressifs. Actuellement, l'application des tarifs dégressifs s'opère uniquement pour l'accès aux accueils de loisirs. Ces structures proposent régulièrement des activités spécifiques (patinoire, cinéma, accrobranche ...) qui sont facturées en sus des frais d'accès aux structures ce qui ne permet pas, pour des raisons financières, à toutes les familles d'y accéder. Ainsi, dès les vacances de février, la dégressivité en fonction du quotient familial s'appliquera également aux activités spécifiques décrites plus haut et ce pour tous les ALSH de la Ville. Pour participer à cette mesure sociale, nous avons décidé d'ajuster le tarif à la demi-journée (+0,30 €) tout en veillant à ce que ces tarifs pratiqués par notre commune restent les moins chers du bassin rennais.



Béatrice Legault, adjointe à l'enfance et à la famille

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CESSONNAISES

Les associations sont le poumon de notre commune. Les associations sportives et culturelles ont été impactées par la crise et ont vu leurs activités être à l'arrêt. **Certaines associations ont des salariés et nous les soutenons en conséquence**. D'autres ont même fait appel au financement participatif, comme Cesson Rennes Métropole Handball. Toutes les équipes œuvreront à la valorisation de l'entraide et de la solidarité, mettant ainsi au centre de notre attention la dynamique associative.



Christian Parisot, adjoint au sport et à la vie associative

Les principales délibérations de la séance du mercredi 16 décembre.

Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site internet de la Ville

www.ville-cesson-sevigne.fr

Le conseil municipal est informé par le Maire :

- d'un arrêté d'opposition de transfert des pouvoirs de polices spéciales à la présidente de Rennes Métropole signé le 2 décembre 2020 ;
- du rapport d'activités et de développement durable de Rennes Métropole pour l'année 2019 ;
- du rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité des Services d'eau potable (RPQS), approuvé par les élus de la Collectivité Eau du Bassin Rennes lors du comité du 3 novembre 2020.

Déclassement et cession d'un bien immobilier communal 47-49 bd de Dézerseul

Les élus ont prononcé à l'unanimité le déclassement du domaine public communal des emprises issues de la parcelle cadastrée section AH n°173 (en cours de division en parcelles AH 178 et 179p) ainsi que la bâtisse existante, située 47-49 boulevard de Dézerseul, pour une surface de 1 033 m². Le montant de la cession est fixé à 500 000 €. Il est conforme à l'avis des Domaines pour ce bien.

Échange foncier entre la Ville de Cesson-Sévigné et la SCI du Bois de la Justice et Immobilière Carrefour

Un échange de parcelles avec la SCI du Bois de la Justice et Immobilière Carrefour concernant une emprise d'une surface totale de 2 931 m² a été accepté à l'unanimité.

Charges liées à la gestion de la crise sanitaire du Covid 19

Les élus ont mis en œuvre à l'unanimité la procédure d'étalement des charges liées à la gestion de la crise

sanitaire du Covid 19, décrites dans la circulaire du 24 août 2020.

Covid 19. Remboursement des usagers en cas de force majeure et gratuité des terrasses en 2021

La possibilité de rembourser les usagers lorsqu'une prestation municipale n'a pu avoir lieu du fait d'un cas de force majeure a été approuvée à l'unanimité. Les élus ont également approuvé à l'unanimité la gratuité des droits de terrasse pour les cafetiers et restaurateurs de la commune pour l'année 2021.

Coopération décentralisée Cesson-sévigné/Dankassari

Les élus ont inscrit à l'unanimité en recette, au titre de l'année 2000, la subvention de 20 000 € allouée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères à la mise en œuvre du programme d'actions et de coopération présenté à l'Appel à projets. Il a été décidé à l'unanimité de reverser ces fonds à l'association AESCD (Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari) désignée par convention de coopération décentralisée, en tant qu'assistant à la maîtrise d'œuvre du programme triennal de coopération Cesson-Sévigné/Dankassari.

Commission communale pour l'accessibilité

Les élus ont pris acte du bilan annuel de la commission communale pour l'accessibilité

Convention concernant l'électricité produite par les installations de panneaux photovoltaïques

La convention tripartite de prélèvement avec EDF Obligation d'Achat et le comptable de la DGFIP de la Trésorerie de Cesson-Sévigné a été approuvée à l'unanimité dans le cadre de l'obligation d'achat de l'électricité produite par les installations de panneaux photovoltaïques.



Archibald Bagourd, nouveau conseiller de la majorité, remplace Patrick Pleignet.

Convention avec l'association "Couples et familles"

Les élus ont autorisé à l'unanimité (6 abstentions) M. le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, la convention entre la Ville de Cesson-Sévigné et l'association "Couples et familles d'Ille-et-Vilaine", ayant pour objet l'organisation de permanences à destination des couples et des parents en difficulté du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Dates d'ouvertures exceptionnelles des commerces et concessions automobiles

Il a été émis à l'unanimité (1 abstention) un avis favorable sur les dates d'ouvertures dominicales suivantes, pour les salariés des commerces de détail (à l'exclusion des concessions automobiles et les autres commerces faisant l'objet d'une réglementation particulière) :

- le 1^{er} dimanche des soldes ;
- les dimanche 5 décembre, 12 décembre, 19 décembre 2021.

Il a été émis à l'unanimité (1 abstention) un avis favorable pour les dates d'ouvertures dominicales suivantes, pour les salariés des concessions automobiles les dimanche 17 janvier, 14 mars, 13 juin, 19 septembre, 17 octobre 2021.

ÉCONOMIE & COMMERCES NOUS ÉPICERIE ANTI-GASPI

Marlène Muniz, directrice du magasin "NOUS épicerie anti-gaspi" explique le concept : « Nous récupérons en amont les produits qui ont été écartés avant d'être envoyés à la grande distribution. Il s'agit de produits qui ont un défaut de calibre, une erreur d'emballage, des fruits déclassés, des produits en durée de vie courte... Ils étaient destinés à être détruits. »

Les fruits et légumes, de saisonnalité, proviennent de producteurs locaux. « Sur un ticket de caisse, au total, l'économie réalisée représente en moyenne entre 20 et 30 %, annonce Marlène Muniz. Nous avons eu un bon accueil et nous avons déjà fidélisé une clientèle. Pour connaître les nouveaux arrivages, nous mettons à jour régulièrement notre page Facebook. » Dans une démarche éco-responsable, du vrac est proposé. « L'objectif est d'avoir le moins d'emballage possible. Pour aller plus loin, des produits zéro-déchet (gourdes, pailles...) ont trouvé leur place sur les étalages. Dans le même état d'esprit, des produits d'hygiène sans suremballage sont proposés. « Les clients viennent avec leur contenant. » Et les invendus ? « Ils sont donnés à des associations. »

"NOUS épicerie anti-gaspi" est ouvert de 9h à 19h en continu, du lundi au samedi.



Marlène Muniz, directrice de "NOUS épicerie anti-gaspi".

➔ NOUS ÉPICERIE ANTI-GASPI

12, rue de la Rigourdière
www.nousantigaspi.com
 Page Facebook NOUSCessonSevigne

ÉCONOMIE & COMMERCES AU MARCHÉ DES HALLES À LA MONNIAIS



Florence Blot, responsable du magasin "Au marché des Halles".

➔ AU MARCHÉ DES HALLES

48, rue de Bray
 Espace Monniais
www.driveprimeurs.com
 09 86 18 99 71

Le magasin "Au marché des halles" ne fait pas partie d'une franchise. « Nous sommes totalement indépendants, précise Florence Blot, responsable du magasin. Avec mon mari, nous sommes vendeurs en demi-gros pour la restauration et les écoles. Pendant le premier confinement, nous avons proposé des paniers de légumes et des paniers de saison aux particuliers. »

Devant le succès rencontré, ils ont souhaité ouvrir un magasin. « Nous proposons des produits locaux et en circuits courts en mettant l'accent sur la qualité. » Sur les étals, des produits de saison, uniquement issus de producteurs indépendants. Un rayon fromage, « la fromagerie ne travaille pas en supermarché, c'est un critère de sélection important. » À côté, un rayon poisson, en pêche directe. Une partie vrac en bio est également proposée. Pour découvrir de nouveaux produits, des paniers de légumes sont proposés. « Ils sont accompagnés de recettes ». Le vendredi et le samedi sont les jours du pain et de la brioche bio.

"Au marché des Halles" est ouvert du mardi au jeudi, de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h ; le vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h ; le samedi, de 9h à 14h et de 15h à 18h. (Les horaires d'ouverture sont susceptibles d'évoluer en fonction de la demande).

**En raison des conditions sanitaires, les spectacles des mois de novembre, décembre et janvier ont été reportés ou annulés. Retrouvez les conditions de remboursement sur le site internet du Pont des Arts, www.pont-des-arts.ville-cession-sevigne.fr
Contact : 02 99 83 52 20**

Spectacle ou pas spectacle ? La liste ci-dessous est sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et de la réouverture des salles de spectacles :

- Concerto pour deux clowns **mardi 2 février** au Carré Sévigné.
- Tarafikants **jeudi 4 février** à l'auditorium. Caf'Conc' Musique du Monde.
- Harvey **mercredi 10 et jeudi 11 février** au Carré Sévigné. Théâtre. de Mary Chase. Mise en scène Laurent Pelly
- Tchaïka **samedi 13 février** au Pont des Arts. La séance de 15h est annulée. Théâtre/Marionnettes.
- Emily Loizeau **mardi 16 février** au Carré Sévigné. Chanson.

➤ EXPOSITIONS

- « État des choses provisoires » de Gilbert Mao et Claire Lucas
Du 22 février au 29 mars, Galerie Pictura. Vernissage mardi 9 mars à 18h.
- Alain Bizeau, en écho à l'exposition de Gilbert Mao et Claire Lucas. Hall du Pont des Arts, du 8 février au 29 mars.

➤ MÉDIATHÈQUE

Calendrier de l'Avent

La Médiathèque avait préparé cette année un calendrier de l'Avent en ligne pour faire connaître les coups de cœur de l'équipe. En cliquant sur la vignette du jour, un livre, un CD, un DVD ou un jeu étaient présentés et le document mis en scène de façon originale. Que ce soit pour les emprunter à la Médiathèque ou les offrir à Noël, il y en avait pour tous les goûts et tous



Un nouvel espace d'affichage à la Médiathèque

les âges. Vous voulez retrouver la sélection du calendrier de l'Avent ou la découvrir ? Rendez-vous sur le site internet de la Médiathèque.

Un nouvel espace d'affichage

De menus travaux ont été réalisés pour proposer un espace d'affichage plus lisible. De grands tableaux ardoises avec dessins à la craie mettent en valeur l'actualité de la Médiathèque, les animations proposées et les sélections du moment.

Stage « initiation à l'écriture de scénario »



Avec l'écrivain et réalisateur Hugo Boris, découvrez les règles dramaturgiques et formelles de base de l'écriture audiovisuelle pour écrire vous-même une scène de court-métrage... voire un court-métrage entier pour les plus courageux ! Vous pouvez apporter votre ordinateur portable si vous en possédez un. Dans le cadre du partenariat avec l'association Rue des Livres qui organise chaque année

un festival proposant salon littéraire et rencontres avec des auteurs et autrices, ainsi que des rendez-vous toute l'année.

Samedi 20 février, de 14h à 18h45 et **dimanche 21 février** de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. Public adulte

Tarif : 50 € le stage, 25 € avec la carte Sortir (règlement sur place auprès de l'association).

Horaires d'ouverture

Dans le contexte sanitaire actuel, les horaires d'ouvertures évoluent en fonction des décisions gouvernementales. Les horaires indiqués sur les moteurs de recherche sont souvent erronés : pour avoir une information fiable, pensez à consulter le site internet de la Médiathèque, la page Facebook ou le compte Instagram dédiés. www.mediathèque-cession-sevigne.fr

➤ ÉCOLE DES ARTS

Les cours d'enseignement artistiques ont pu reprendre en présentiel à partir du mercredi 16 décembre pour les mineurs. La fin des cours étant fixée à 19h30 pour permettre aux élèves de regagner le domicile avant le couvre-feu de 20h. Pour les élèves majeurs, les cours sont restés en distanciel.

L'équipe pédagogique reste fortement mobilisée pour vous apporter des contenus dans la mesure du possible.



➔ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Les joueurs de Cesson Rennes ont repris l'entraînement lundi 4 janvier avant le retour du championnat, le jeudi 4 février, lors de la 15^e journée de championnat à la Glaz Arena.

À découvrir et pour soutenir le club, "La Belle Histoire des Irréductibles". Le livre de 98 pages retrace l'histoire des Irréductibles.

Trois options pour l'acquérir :

- ▶ Boutique : 19,90 €
- ▶ Envoi postal : 24,90 €
- ▶ Chez les revendeurs partenaires du club, basés à Cesson-Sévigné : 19,90 €
 - Centre Commercial G20,
 - Press'tige, Centre Commercial Carrefour Contact ;
 - Le Cessonnois, Place de l'église ;
 - Mag press, Centre Commercial Carrefour Rigourdière.

Pour toutes commandes, envoyez-nous un message en privé sur les réseaux sociaux ou par mail :

communication@cesson-handball.com



➔ DOMINIQUE DUVIGNEAU ÉLU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE DES ENTRAÎNEURS FFA

Dominique Duvigneau a été élu président de la commission nationale des entraîneurs lors du comité directeur de la FFA (fédération française d'athlétisme), du vendredi 12 décembre.

« J'ai été membre de la commission des entraîneurs pendant 4 ans, de 2016 à 2020. En étant président de la commission je vais pouvoir défendre les projets que nous auront élaboré au sein du groupe » précise Dominique Duvigneau, qui est éducateur sportif à la Ville.

Il a choisis les membres de sa commission : des entraîneurs avec des profils différents (salariés, bénévoles, haut niveau...) et venant de différentes régions.

Deux Cessonnois figurent parmi les

membres : Patrick Valentin et Alan Duvigneau. « Alan, 25 ans, est le plus jeune entraîneur. Il exerce au club de Cesson-Sévigné. Patrick Valentin est spécialisé dans une autre discipline : la marche athlétique. Je me suis entouré de personnes avec qui je peux travailler. »

Le nouveau président souhaite défendre le statut des entraîneurs. « Comment valoriser un entraîneur ? Je souhaiterais qu'il y ait une reconnaissance. »

Cesson-Sévigné est labellisé Terre de Jeux. « Quelles actions pourraient-on entreprendre en tant qu'entraîneur dans ce cadre. Ce sera l'objet de notre réflexion. Paris sera le centre du monde en 2024 avec les Jeux Olympiques ! »



Appels aux bénévoles

➔ OCC TENNIS DE TABLE

Du 28 mai au 30 mai 2021, les meilleurs pongistes de l'hexagone se retrouveront dans la salle de la Glaz Arena, pour y disputer cinq titres nationaux (simple messieurs, simple dames, double messieurs, double dames et double mixte). L'organisation sera assurée par l'OCC Tennis de Table. Le club recherche des bénévoles pour assurer la réussite de cet événement sportif unique.

Inscriptions jusqu'au 28 février sur www.occsonntt.fr



➤ REMISE DE CHÈQUE PAR LE COMITÉ DES FÊTES À LABOCCESSION

Pendant le 1^{er} confinement, l'association LabocCesson a été active en fabriquant 1 200 visières de protection avec des arceaux en impression 3D. Cette production était réservée aux professionnels de santé et aux commerçants. Le comité des fêtes souhaitait également participer.

Le 16 décembre, Marie-Thérèse Travers, présidente du comité des fêtes et Joëlle Roignant, la trésorière ont remis un chèque couvrant les dépenses engagées pour la fabrication des visières à Ghislain Bonneau, président du LABOCcession et Didier Loncke son trésorier.

➤ ASSOCIATION GEMMOLOGIE, MINÉRALOGIE ET FOSSILES DE L'OUEST

L'Association Gemmologie, Minéralogie et Fossiles de l'Ouest organise son 35^e salon Exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses et Fines **samedi 6 mars**, de 10h à 19h et **dimanche 7 mars**, de 10h à 18h au Carré Sévigné. (Sous réserves de l'évolution des conditions sanitaires). Une cinquantaine d'exposants seront réunis, venant de toute la France. Ils exposeront des pierres naturelles venues du monde entier, présentant une cristallisation parfaite aux formes extraordinaires, associée à des couleurs étonnantes. Simultanément, aura lieu une exposition organisée par l'Association sur le thème : "Les fossiles de Normandie". Il y a environ 170 millions d'années, des dinosaures vivaient sur le Massif armoricain et des reptiles marins peuplaient les mers. Véritables terreurs de ces mers, les pliosaures, plésiosaures, ichthyosaures et crocodiles chassaient divers poissons, ammonites et d'abondants mollusques. Au travers d'une exposition riche en fossiles, l'association propose un voyage dans ces mers tropicales, à la découverte d'une faune passionnante issue des collections du Musée de géologie (Université Rennes 1) et des membres de l'AGMFO.

Entrée : 4 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

V I S U A L
OPTICIEN DEPUIS 1959

mazette
lunettes

#DRAGONNETTE **NOUVEAUTÉ**

OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET
8, PLACE DE L'ÉGLISE CESSON-SÉVIGNÉ

02 99 83 94 96

NISSAN
by Espace 3

VENTE VEHICULES NEUFS

- Particuliers & Entreprises
- Achat & Location
- Offres de financement & Reprises personnalisées

SERVICE APRES-VENTE TOUTES MARQUES

- Mécanique
- Pare-brise
- Pneumatiques
- Carrosserie
- Accessoires (attelage, porte-vélos...)
- Prêt d'un véhicule de courtoisie

NISSAN by Espace 3
10 Avenue des Peupliers
35510 CESSON-SEVIGNE

02 99 83 51 00

www.espace-nissan.fr



🌀 ROTARY CLUB

Une boîte de Noël pour ceux qui n'auront pas de cadeaux. Un beau geste pour clôturer cette année si difficile. Le principe est de remplir une boîte

à chaussures de quelque chose de chaud (chaussettes, bonnet, écharpe), de bon (gâteau, chocolat, thé), de divertissant (jeu, livre, magazine), d'un produit d'hygiène ou de beauté et d'un

mot doux. On choisit un beau papier et votre cadeau est prêt.

Mardi 15 décembre, ce sont 190 boîtes qui ont été collectées par les Rotary Clubs Rennais et remises à la Croix-Rouge et au Secours Catholique qui les redistribueront aux plus démunis. Grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés sous l'impulsion du Rotary Club de Cesson-Sévigné pour apporter un petit bonheur et une lueur de joie aux personnes dans le besoin.

🌀 ENSEMBLE PARTAGEONS LE NUMÉRIQUE

Changement de nom pour Écrivain public numérique : l'association s'appelle désormais "Ensemble partageons le numérique". L'objectif reste le même : aider à mieux connaître les outils du numérique. Les cours sont proposés en visioconférence en raison des conditions sanitaires.

Mail : epn35510@gmail.com

07 83 38 02 65



L'équipe de bénévoles du Vestiaire Solidaire vous accueille au 1C bd de Dézerseul.

🌀 VESTIAIRE SOLIDAIRE

Les soldes se poursuivent au Vestiaire Solidaire et se terminent le jour de la fermeture. Il reste encore de très belles choses ; n'hésitez pas à pousser la porte. Le Vestiaire Soli-

daire fermera jeudi 18 février après la permanence. Réouverture **mardi 9 mars**. Les bénévoles prépareront alors la première braderie de l'année 2021 qui est prévue courant mars. Permanences les mardis, mercredis,

jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C bd de Dézerseul.

Le Vestiaire Solidaire est ouvert à toutes et tous, sans condition de ressources.

Contacts: Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73

🌀 AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Au cours des 5 collectes organisées pendant l'année 2020, au total 1 028 personnes se sont présentées dont 77 nouveaux donneurs.

La 1^{ère} collecte de l'année 2021 aura lieu sur 3 jours : **mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 février**, de 12h à 15h et de 16h à 19h.

Les donneurs devront s'inscrire sur le site internet :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

et devront présenter obligatoirement une pièce d'identité lors de leur rendez-vous.



Retrouvez sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

© Freepik.com



Liste des **commerçants cessonais**
Click and collect, vente à emporter, livraison
>> cliquez ici

Cesson-Sévigné

© Freepik.com



L'annuaire **des entreprises cessonaises**
>> cliquez ici

Cesson-Sévigné

